

Charleville-Mézières, le 12 février 2025

Monsieur **Mickaël ADAMKIEWICZ**,
Secrétaire Académique - A&I UNSA Reims

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims
1 rue Navier
51082 REIMS Cédex

Responsable du service du dialogue social (SDS)

Objet : Alerte QVCT des personnels administratifs suite au dysfonctionnement du progiciel Op@le

- Courriels DAF A3 du 12-02-2025 sur l'indisponibilité d'op@le

Monsieur le Recteur,

Le syndicat A&I UNSA est attentif au déploiement du progiciel Op@le sur tout le territoire. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le ministère.

Dans l'intérêt du service public et des personnels représentés, **la section A&I UNSA de l'académie de Reims** vous avait demandé dans un courrier daté du 21/03/2024 la mise en place d'un comité de suivi Op@le permettant les échanges entre représentant.e.s du personnel et les services académiques qui, dans la phase de déploiement, sont indispensables au regard de l'impact sur les conditions de travail de ce progiciel structurant les EPLE. Vos services ont accédé à cette demande : un 1er comité a eu lieu le 26/06/2024 et un 2nd le 05/11/2024. Un 3ème comité est programmé pour le 02/04/2025.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims a été alertée par des personnels administratifs en EPLE sur l'indisponibilité du progiciel Op@le depuis mardi 11/02/2025 début d'après-midi.

En effet un 1er courriel de la DAF-A3 en date du 12/02/2025 à 8h20 (annexe N°1) a informé les services ordonnateurs et comptables de l'arrêt d'Op@le à 14h suite à un constat fait sur « *l'instabilité de la production et une augmentation anormale et significative de la volumétrie des données.* »

Un 2ème courriel de la DAF-A3 en date du 12/02/2025 à 19h39 (annexe N°2) avertit « *qu'un problème critique touche actuellement la base de données op@le et empêche le redémarrage de tous les environnements.* » L'indisponibilité d'Op@le sera toujours d'actualité jeudi 13/02/2025.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims constate que cet outil imposé par le ministère continue de dysfonctionner, alors que depuis le mois de janvier 2025 la V8 vient d'intégrer le processus et que les améliorations demandées par les V1 et les V2 n'ont toujours pas été prises en compte. Effectivement, dès 2018, les concepteurs utilisateurs ont informée l'entreprise Capgimini sur le fait que l'intégration des futures vagues ferait saturer le système. Ces concepteurs utilisateurs avaient souligné que tous les EPLE de France travaillaient sur la même temporalité et que les serveurs de Gaggimini auraient peine à absorber toutes les requêtes émises en simultanée.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims ne revient pas ici sur l'ergonomie inacceptable, sur l'absence d'un module régie sachant que toutes les alertes lancées par les préfigurateurs n'ont malheureusement pas été prises en considération.

Le syndicat A&I UNSA espère, cependant, que le travail produit et les remontées faites au sein des comités de suivis académiques sera, lui, entendu.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims vous alerte sur cet arrêt forcé qui génère en cette période cruciale de comptes financiers, soldes des opérations de l'exercice N-1 etc, des tensions importantes dans les équipes, un mal-être plus que palpable et un sentiment de mépris, qui plus est quand certains personnels devraient être en congés mais restent pour « boucler » les opérations mentionnées.

Les personnels administratifs ne cessent de s'adapter, mais pour **la section A&I UNSA de l'académie de Reims** il est totalement anormal que tant d'obstacles leur soient opposés dans la réalisation de leurs missions.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims n'a pas cessé de vous alerter lors d'instances et des GT sur les diverses préoccupations grandissantes des personnels vis à vis d'Op@le (qualité de vie au travail, difficultés, troubles musculo squelettiques, retard accumulé etc.). Aujourd'hui un nombre non négligeable de personnels de la filière administrative de toute catégorie ne trouvent plus de sens à leurs missions. L'utilisation d'outils non aboutis mais imposés par le ministère est une des causes de leur départ vers d'autres horizons.

Monsieur le Recteur, les personnels administratifs comptent sur votre intervention auprès de la DAF A3, et également sur votre soutien. Il est urgent de réagir en avisant le ministère de ce triste constat et de consentir à certains EPLE le report du déploiement du progiciel Op@le au 1er janvier 2027 comme l'autorisent d'autres académies.

En vous remerciant par avance pour votre réponse et pour le temps consacré à cette demande, les représentant.e-s élu.e-s du personnel du syndicat Administration et Intendance de l'UNSA, section académique de Reims, vous prient de croire, Monsieur le Recteur, à notre indéfectible attachement aux valeurs du service public de l'Éducation nationale.

Le Secrétaire Académique,
A&I UNSA académie de Reims


Mickaël Adamkiewicz